

**LA MISE EN ŒUVRE DU SOCLE COMMUN
DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES
COMPETENCE 1 : « LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE »**

➤ L'articulation des paliers 2 et 3 au collège

DONATIEN ROUX, PROFESSEUR CHARGE DE MISSION – DECEMBRE 2011

Préambule :

Le palier 2, validé en fin de CM2, donne une référence pour les compétences du socle qui devraient être acquises par les élèves qui ont terminé leur scolarité primaire : il est donc le point de référence pour assurer la continuité des apprentissages au collège comme pour leur régulation, ainsi que pour la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique ou la programmation d'actions de remédiation lorsqu'elles sont nécessaires (les compétences non acquises devant faire l'objet d'une validation lorsqu'elle devient possible, mais ces compétences peuvent, au vu de l'articulation avec celles du palier 2, être pensées comme possibles à intégrer aux apprentissages du cycle). Comprendre les liens entre palier 2 et palier 3 est donc essentiel pour l'enseignant de collège.

Mise en relation des compétences du palier 2 et des compétences du palier 3 :

Les domaines « Lire », « Dire », « Ecrire » se retrouvent dans les deux paliers : ce sont les grandes compétences qu'il s'agit de continuer à construire au cours du collège, dans le cadre du cours de français comme dans le cadre des autres disciplines.

• **« Dire » :**

- Les items « *S'exprimer à l'oral (...) dans un vocabulaire précis et adapté* », « *Répondre à une question par une phrase complète à l'oral* » du palier 2 correspondent à l'item « *Formuler clairement un propos simple* » du palier 3.
- L'item « *Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté* » du palier 2 trouve son pendant plus complexe au palier 3 : « *Adapter sa prise de parole à la situation de communication* ». Il ne s'agit plus uniquement de prendre en compte le code scolaire attendu, mais aussi d'être capable de prendre en compte son ou ses interlocuteur(s) comme les enjeux et la finalité de sa prise de parole.
- L'item « *Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue* » du palier 2 renvoie à l'item « *Participer à un débat, à un échange verbal* » du palier 3.
- L'item « *Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose* » du palier 2 n'a pas d'homologue au palier 3 : il s'agit davantage de connaissances que de compétence à proprement parler.

• **« Lire » :**

- Les items « *Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte* », « *Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge* », « *Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne* » du palier 2 sont repris par une compétence plus large (et moins disciplinaire) : « *Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi* » du palier 3.
- Les items « *Repérer dans un texte des informations explicites* », « *Inférer des informations nouvelles (implicites)* » du palier 2 sont réunis dans l'item « *Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires* » du palier 3.
- Les items « *Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre* », « *Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia)* », « *Se repérer dans une bibliothèque, une*

médiathèque » du palier 2 sont intégrés à l’item « *Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire* » du palier 3. Les ressources sont intégrées à la compétence globale.

- L’item « *Dégager le thème d’un texte* » du palier 2 est repris et complexifié par l’item « *Dégager, par écrit ou oralement, l’essentiel d’un texte lu* » du palier 3.

- **« *Ecrire* » :**

- L’item « *Copier sans erreur un texte d’au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée* » du palier 2 est repris et complété par les items « *Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée* » (l’item ne concerne plus uniquement les textes, et apparaît donc moins disciplinaire) et « *Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l’orthographe et la grammaire* » (ce qui engage le respect du code pour les activités de production d’écrit et non seulement la copie) du palier 3.
- L’item « *Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l’écrire* » du palier 2 est repris par l’item « *Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte* » du palier 3. On attend la mobilisation à bon escient de ressources internes et externes dans les tâches complexes d’amélioration des écrits.
- Les items « *Répondre par une phrase complète à l’écrit* », « *Rédiger un texte d’une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire* » du palier 2 sont intégrés à l’item « *Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données* » du palier 3. Là encore, la compétence est moins disciplinaire et plus globale (l’item « *Répondre par une phrase complète à l’écrit* » du palier 2 apparaissant comme un savoir-faire qui devient une ressource au palier 3).

- **« *Etude de la langue* » :**

- Ce domaine du palier 2 ne se retrouve pas en tant que domaine spécifique du palier 3 : les outils de la langue sont intégrés aux autres domaines, puisque les « *connaissances sur la langue* » sont des ressources à mobiliser au sein des compétences orales comme au sein des compétences de lecture et d’écriture. Il n’est pas question que ces ressources ne fassent plus l’objet d’un apprentissage – partant, d’un enseignement –, mais c’est davantage en situation complexe qu’elles doivent être travaillées (même si certaines séances ou parties de séances leur sont dédiées). C’est là le rappel de la nécessité d’un enseignement décloisonné, parce que les compétences des différents champs sont indissolublement articulées.

Conclusion :

Globalement, les compétences sont donc « stables » du palier 2 au palier 3 – ce qui ne doit pas faire oublier que le degré de maîtrise attendu n’est pas le même : c’est ici que la mise en relation des compétences avec les programmes du niveau concerné a son rôle à jouer – mais la logique réside dans l’intégration progressive de compétences acquises ou supposées acquises aux ressources à mobiliser pour les compétences plus larges que la fin de la scolarité obligatoire se donne pour objectif de construire chez les élèves.